



VACCIN VIVANT LYOPHILISÉ À CAPRIPPOXVIRUS ATTÉNUÉ DESTINÉ À L'IMMUNISATION DES BOVINS CONTRE LA DERMATOSE NODULAIRE CONTAGIEUSE - DNCV (LUMPY SKIN DISEASE).

LYOPHILISAT AVEC DILUENT DE RECONSTITUTION.

COMPOSITION

La dermatose nodulaire contagieuse touche toutes les races de bovins de tout âge, bien que la maladie soit plus grave chez les jeunes animaux et les vaches en pic de la lactation, entraînant de lourdes pertes de production dans toute la filière bovine.

Il est largement admis que la vaccination est le seul moyen efficace pour contrôler la propagation de la LSD dans les pays endémiques.

Dans les pays auparavant indemnes de maladie, l'abattage des animaux contaminés et les animaux en contact et les restrictions de mouvement ont été efficaces tant que la maladie est détectée à un stade très précoce et que des mesures de contrôle sont mises en œuvre sans délai. Toutefois, si la maladie est passée inaperçue, laissant le temps aux vecteurs de s'infecter, il est difficile, voire impossible, d'éradiquer la maladie sans vaccination.

Dans les pays à ressources limitées, l'abattage d'animaux infectés et de contact est considéré comme un gaspillage de sources précieuses de protéines et n'est généralement pas réalisable. En outre, dans les régions touchées, il est souvent impossible de mettre en œuvre efficacement des restrictions de mouvements pour les petits et les grands ruminants.

Une fois la DNC introduite dans un nouveau pays ou une nouvelle région et présente sur plus d'un site, le moyen le plus efficace pour enrayer la propagation du VDNC consiste à mener une campagne de vaccination à grande échelle.

Il convient d'effectuer des vaccinations de masse autour des exploitations infectées et dans l'ensemble des zones de protection et de surveillance. La zone vaccinée doit couvrir l'ensemble de la région touchée et cibler une couverture vaccinale de 100 %. Il ne faut laisser aucune poche d'animaux non vaccinés à l'intérieur des ou entre les zones vaccinées.

Il est impératif de vacciner autour des abattoirs, des marchés d'animaux vivants, des points de collecte et de repos des bovins et des usines d'équarrissage. Il faut accorder la priorité à la prévention de la propagation du virus dans les régions et les pays indemnes de la maladie.

COMPOSITION

Chaque dose vaccinale de 01 ml contient :

PRINCIPE ACTIF :

capripoxvirus vivant atténué..... $10^{3.5} - 10^4$ DICT₅₀*

EXCIPIENTS :

stabilisateur de lyophilisation (sucre et peptones).....qsp 1 dose

SOLVANT DE RECONSTITUTION :

solution saline isotonique.

**Dose infectieuse pour culture cellulaire 50%.*

ع
ا
ن
د
س

INDICATIONS

Immunisation active des Bovins contre la Dermatose Nodulaire Contagieuse.

CONTRE-INDICATIONS

Aucune.

MISES EN GARDE PARTICULIÈRES À CHAQUE ESPÈCE CIBLE

Aucune.

PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES D'EMPLOI CHEZ L'ANIMAL

- Ne vacciner que les animaux en bon santé. Ne pas vacciner les animaux malades ou stressés
- Agiter vigoureusement le flacon avant emploi. Désinfecter le lieu d'inoculation et éviter tout traumatisme intempestif.
- Eviter la vaccination lors de très fortes chaleurs.
- Se méfier toujours, en milieux fortement contaminés, des localisations d'infections générales chez des porteurs de germes apparemment sains; opérer de préférence sur des animaux à jeun
- Respecter les conditions habituelles de manipulation des animaux.
- Utiliser immédiatement après reconstitution du vaccin. Toute quantité restante doit être détruite.
- Evitez le contact entre moutons et bovins vaccinés pendant au moins trois semaines après la vaccination.
- Tous les animaux doivent être vaccinés, y compris les femelles gravides et les jeunes veaux.

PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES À PRENDRE PAR LA PERSONNE QUI ADMINISTRE LE MÉDICAMENT AUX ANIMAUX

- En cas d'injection accidentelle au vaccinateur, consulter immédiatement un médecin.
- Eviter tout contact avec les yeux, les mains et les vêtements.

AUTRES PRECAUTIONS

Aucune.

EFFETS SECONDAIRES

Une réaction locale au site d'injection peut être observée. tous les vaccins peuvent occasionnellement provoquer des réactions anaphylactiques chez certains animaux.

UTILISATION EN CAS DE GRAVIDITE ET / OU DE LACTATION

LSDVAC peut être utilisé chez les femelles gravides et allaitantes.

INTERACTIONS MÉDICAMENTEUSES ET AUTRES FORMES D'INTERACTIONS

Aucune.

MODE, VOIE (S) D'ADMINISTRATION ET POSOLOGIE

Pour remettre en solution le vaccin dans son diluant stérile, introduire 4 ml de diluant dans le flacon du vaccin (lyophilisat) à l'aide d'une seringue montée d'une aiguille. Dès que la solubilisation du vaccin est complète, prélever la totalité du liquide et le réinjecter dans le flacon du diluant.

Agiter légèrement pour homogénéiser puis renouveler une fois la même opération afin de récupérer le vaccin qui reste dans le flacon et dans la seringue ayant servi au transfert, le vaccin solubilisé est alors prêt à l'emploi et doit être injecté sans délai.

Gardez le vaccin au frais et évitez toute exposition directe aux rayons solaires pendant l'inoculation.

SURDOSAGE (SYMPTÔMES, CONDUITE D'URGENCE, ANTIDOTES) SI NÉCESSAIRE

Aucune expression des symptômes de la brucellose ou d'autres signes pathologiques n'a été observée à la suite d'un surdosage vaccinal.

PROGRAMME DE VACCINATION :

Administrer 1 ml de vaccin dilué par voie sous-cutanée à la face interne de la cuisse ou dans la région pré-scapulaire selon les modalités suivantes :

Primo-vaccination :

- Veaux issus de mères déjà vaccinées : à partir de 3 à 4 mois d'âge.
- Veaux issus de mères non vaccinées : à partir de 1 mois âge.

Il est préférable que les animaux soient vaccinés avant la période à risque : tous les animaux devraient être vaccinés au début du printemps.

Rappel

de préférence avant chaque période à risque. Une injection 1 an, au plus tard, après la vaccination précédente au moins pour trois ans.

SURDOSAGE (SYMPTÔMES, CONDUITE D'URGENCE, ANTIDOTES) SI NÉCESSAIRE

Aucun effet indésirable autre que ceux mentionnés à la rubrique « Effets secondaires » n'a été constaté après administration d'une double dose de vaccin.

TEMPS D'ATTENTE

Nul.

INCOMPATIBILITÉS

Aucune incompatibilité majeure n'a été identifiée.

PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES DE CONSERVATION

Récipient non entamé : Le vaccin se conserve pendant 24 mois, à l'abri de la lumière, et à température comprise entre + 2°C et + 8°C.

Après mise en solution : Tout flacon entamé doit être entièrement utilisé ou éliminé

PRÉSENTATION (S):

Boîte de 10 flacons de 50 doses avec boîte de 10 flacons de 50 ml de solvant.

PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES À PRENDRE LORS DE L'ÉLIMINATION DES MÉDICAMENTS NON UTILISÉS OU DE DÉCHETS DÉRIVÉS DE L'UTILISATION DE CES MÉDICAMENTS :

Les conditionnements vides et tout reliquat de produit doivent être éliminés suivant les pratiques en vigueur régies par la réglementation sur les déchets pharmaceutiques



**USAGE VÉTÉRINAIRE.
A NE DÉLIVRER
QUE SUR ORDONNANCE.**

SOCIÉTÉ DE PRODUCTIONS BIOLOGIQUES ET PHARMACEUTIQUES - BIOPHARMA



Avenue HASSAN II, CYM - B.P.4569 - Rabat-Akkari. Maroc.



+212 537 693 632 | +212 537 691 689



+212 537 695 053 | +212 537 691 692



info@biopharma.ma



www.biopharma.ma